

## SECTION SPORTIVE « SKI »

Lycée V.BERARD

de Morez

# Charte d'engagement de l'élève à la section sportive 2018-2019

### A. Les objectifs de la formation

1. Aider l'**élève** à réussir son diplôme BAC **GÉNÉRAL ES** ou **S**, ou technologique **STL** ou **STI2D**.
2. Permettre à l'**élève de préparer** le test technique du diplôme d'état en classes de 1<sup>ère</sup> ou de terminale.
3. Aider l'**élève** dans sa formation par un suivi individualisé.
4. Aider l'**élève** dans sa préparation spécifique aux épreuves techniques du diplôme d'état grâce aux 2 entraînements hebdomadaires programmés.
5. Aider l'élève à développer au maximum ses capacités sportives pour atteindre son plus haut niveau de pratique.
6. Aider l'**élève** à améliorer sa connaissance générale de la montagne.

### B. Les moyens mis à disposition

Le **Lycée V.Bérard**, l'**association des ESF du massif jurassien** et le **comité départemental du jura** font un effort considérable (moyens humains et financiers, aménagement des emplois du temps...) pour donner aux élèves le maximum de chance pour réussir leurs projets scolaire, sportif et professionnel.

Aussi en retour, l'élève devra avoir **un comportement et un investissement à la hauteur de ses ambitions**.

Le **Lycée** assure la coordination, le suivi scolaire et la mise à disposition d'un entraîneur professeur d'EPS et diplômé en ski. Le **Lycée Polyvalent** prépare l'élève aux tests techniques spécifiques du DE.

Le **comité départemental** et l'**association des ESF du massif jurassien** assurent une grande partie du côté sportif de la formation en mettant à disposition les moyens techniques (minibus) et humains (entraîneur qualifié).

## C. Les obligations de l'élève

En contrepartie de cet aménagement le **Lycée Polyvalent** attend que **l'élève s'engage à** :

- Avoir une **présence permanente et active** aux cours dans les formations scolaire et sportive.
- **Se lancer dans une démarche de progression sportive** pour atteindre son plus haut niveau de pratique possible **tout au long de son cursus**,
- **Respecter scrupuleusement le règlement intérieur** du lycée et de la section signés en début d'année scolaire.
- Avoir une **attitude positive face au travail et aux attentes spécifiques** des formations scolaire et sportive.
- Avoir un **comportement irréprochable** dans les formations scolaire et sportive.
- **Respecter rigoureusement les règles de sécurité** liées aux pratiques de la formation.
- **Respecter la procédure** pour la pré inscription et l'inscription aux tests techniques du diplôme d'état.

Le passage d'une année à l'autre en section n'est pas systématique et dépend des résultats tant sportifs que scolaires de **l'élève**. Cette décision est prise à l'issue des conseils de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre. La Commission d'Admission et de Suivi du **Lycée Polyvalent** se prononce sur le maintien des élèves en section, sur la base des résultats scolaires et du respect du présent engagement.

Chaque année, l'admission ou le maintien sera effectif après validation du dossier médical.

Je soussigné \_\_\_\_\_, **élève**, reconnaît avoir pris connaissance de l'engagement proposé aux élèves souhaitant s'inscrire à la section sportive du lycée V.BERARD et en accepter les obligations correspondantes.

A \_\_\_\_\_ le                      Signature :

Je soussigné \_\_\_\_\_, **responsable légal ou répondant financier de l'élève majeur ou mineur** (rayer la mention inutile) \_\_\_\_\_ reconnaît avoir pris connaissance de l'engagement de formation proposé à *mon fils/ ma fille dont j'ai la garde*.

A \_\_\_\_\_ le                      Signature :

M.LEGAIN Philippe, Proviseur du lycée.

Le Président du comité départemental du jura.

M.CRETIN Marc, pour l'association des ESF du Jura.

Mme.BARGOT, coordonnatrice de la section.

M.FORESTIER, Directeur technique de la section.